

DÉVELOPPEMENT DE LA DYNAMIQUE DES JARDINS PARTAGÉS

ENGAGEMENT MUNICIPAL : DÉVELOPPER L'AGRICULTURE URBAINE ET LE CONCEPT DE « VILLE COMESTIBLE »

Dans le cadre du renforcement de la place de la Nature en ville et de toute la dimension pédagogique attendue de l'investissement des habitants dans l'entretien d'espaces d'ornementation et de culture vivrière, la Ville d'Arras accompagne l'animation d'un réseau divers de jardins partagés.

À la fois installés au sein des écoles de la commune, directement sur le domaine public, au cœur d'espaces verts privés mais accessibles ou dans le giron d'un acteur de proximité, ces jardins partagés répondent à plusieurs enjeux :

- Permettre à chacun l'accès à la culture d'ornement et de comestibles
- Favoriser le rapport des habitants de tout âge aux processus naturels et écologiques
- Favoriser la biodiversité en ville

Ce réseau de jardins partagés s'étend équitablement au sein des trois grands quartiers de la ville et leur maillage cohérent est apprécié dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte de la commune.

PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- . Pilote politique : Stéphane PRINCE, Conseiller Municipal délégué à l'Enseignement Secondaire et Supérieur
- . Pilote technique : Romain PLICHON

DÉPARTEMENTS PARTENAIRES (3)

Vitalité et Réussite Éducative ; Cadre de vie, Patrimoine Bâti et Energie ; Démocratie locale et proximité

ÉTAT D'AVANCEMENT

- . 2021 : Étude et lancement des différents projets (école Oscar Cléret, jardin du Rivage)
- . Fin 2021 : Plantation des vergers partagés Méaulens et Ronville dans le cadre de la Ville comestible

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- . Nombre de jardins partagés créés
- . Qualité et durabilité de la mobilisation, des habitants

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Annuellement suivant le montage des projets

CONTRIBUTIONS DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DU PROJET DE TERRITOIRE 2030 : Fort

CONTRIBUTION DE L'ACTION AUX OBJECTIFS ; ENJEUX ET PRIORITÉS DE DD : Fort

BUDGET

De 4 000 à 10 000 €/TTC par jardin ou verger

